D.B. CONSULTANT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

CERESA

Centre Régional d'Education de Services pour l'Autisme
Association loi du 1er juillet 1901

Soutien à l'éducation et à l'accompagnement des enfants autistes

SIÈGE SOCIAL : 60, chemin du commandant LE GOFF
31 100 TOULOUSE

N° Préfecture : W313008947
S.I.R.E.T. : 484 529 862 000 27
N.A.F. : 8899 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social du 01.01.2014 au 31.12.2014

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 36.500 euros
39, avenue Augustin Malroux - 81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 72 07 89 – Télécopie : 05 63 72 29 37 – Email : dbconsultant@dbconsultant.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

⇒ Le contrôle des comptes annuels de l'association « C.E.R.E.S.A. », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

⇒ La justification de nos appréciations,

⇒ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : La note intitulée « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principales conventions et méthodes comptables appliquées pour arrêter les comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par l'association « C.E.R.E.S.A. », nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

L'association a inséré dans son annexe un tableau de suivi des fonds dédiés.
Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association du CERESA, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application du règlement 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CASTRES
Le 13 mai 2015

Dominique BOUTES
Commissaire aux comptes

Bilan Association

ASSOCIATION CERESA

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — Présenté en Euros — Edité le 10/04/2015

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	122 996,00		122 996,00	14,35	122 996,00	16,32
Constructions	12 911,39	7 236,99	5 674,40	0,66	6 958,49	0,92
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 853,97	3 105,27	748,70	0,09	1 388,67	0,18
Autres immobilisations corporelles	66 945,54	43 396,29	23 549,25	2,75	23 379,09	3,10
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 983,42		24 983,42	2,91	25 173,42	3,34
TOTAL (I)	***231 690,32***	***53 738,55***	***177 951,77***	20,76	***179 895,67***	23,86
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	2 736,24		2 736,24	0,32		
Créances usagers et comptes rattachés (3)	247 922,91		247 922,91	28,92	83 152,92	11,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	93,21		93,21	0,01	1 034,20	0,14
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	15 722,35		15 722,35	1,83	10 343,67	1,37

Commissaire D.B. CONSULTANT aux comptes

ASSOCIATION CERESA

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2015

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	402 844,05		402 844,05	46,99	471 499,70	62,55
Charges constatées d'avance	10 037,51		10 037,51	1,17	7 922,21	1,05
TOTAL (III)	**679 356,27**		**679 356,27**	79,24	**573 952,70**	76,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	***911 046,59***	***53 738,55***	***857 308,04***	100,00	***753 848,37***	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Commissaire aux comptes D.B CONSULTANT

ASSOCIATION CERESA

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2015

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	217 278,84	25,34	217 278,84	28,82
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	67 605,68	7,89	12 349,19	1,64
Réserves de compensation	140 184,23	16,35	131 602,69	17,46
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	630,00	0,07	630,00	0,08
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-27 486,59	-3,20	-42 169,99	-5,58
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-58 796,27	-6,85	55 385,04	7,35
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-84 940,42	-9,90	-89 184,46	-11,82
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-68 738,32	-8,01	-4 653,84	-0,61
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	43 332,56	5,05	20 788,45	2,76
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	100 000,00	11,66	100 000,00	13,27
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL(I)	***329 069,71***	38,38	***402 025,92***	53,33
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	36 613,00	4,27	48 703,00	6,46
Provisions pour charges	37 327,00	4,35	37 327,00	4,95
TOTAL(III)	***73 940,00***	8,62	***86 030,00***	11,41
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	83 901,82	9,79	16 650,11	2,21
. Sur autres ressources	5 055,82	0,59	4 805,78	0,64
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	22,77	0,00		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			3 748,80	0,50
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	122 707,75	14,31	15 681,02	2,08
Dettes fiscales et sociales	218 923,13	25,54	151 142,25	20,05
Autres (5)	22 622,09	2,64	73 764,49	9,78
Produits constatés d'avance	1 064,95	0,12		
TOTAL(IV)	***454 298,33***	52,99	***265 792,45***	35,26
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**857 308,04**	100,00	***753 848,37***	100,00

Commissaire aux comptes D.B. consultant

ASSOCIATION CERESA

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2015

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				
(1) Dont compte 1201 :				
et compte 1291 :				
: résultats sous contrôle de tiers financeurs.				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.				
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.				
(4) Dont à moins d'un an :				
Dont à plus d'un an :				
(5) Dont fonds des majeurs protégés :				

ASSOCIATION CERESA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2015

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois) Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	633,00		633,00	0,20	5 467,50	1,96	-4 834	-88,41
Production vendue de biens								
Prestations de services	309 940,00		309 940,00	99,80	273 203,14	98,04	36 737	13,45
Montants nets produits d'expl.	***310 573,00***		***310 573,00***	100,00	***278 670,64***	100,00	***31 903***	11,45
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			1 601 129,52	515,54	1 092 198,10	391,93	508 931	46,60
Subventions d'exploitation			217 793,24	70,13	537 752,99	192,97	-319 959	-59,49
Dons			9 730,07	3,13	17 474,40	6,27	-7 744	-44,31
Cotisations			2 330,00	0,75	4 780,00	1,72	-2 450	-51,25
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			78,97	0,03	46,50	0,02	32	69,57
Reprise de provisions			12 090,00	3,89	15 387,00	5,52	-3 297	-21,42
Transfert de charges			412,62	0,13	1 156,33	0,41	-744	-64,35
Sous-total des autres produits d'exploitation			***1 843 564,42***	593,60	***1 668 795,32***	598,84	***174 769***	10,47
Total des produits d'exploitation (I)			***2 154 137,42***	693,50	***1 947 465,96***	698,84	***206 672***	10,61
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 515,61	1,13	5 275,06	1,89	-1 760	-33,35
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***3 515,61***	1,13	***5 275,06***	1,89	***-1 760***	-33,35
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			1 407,67	0,45	26 250,02	9,42	-24 843	-94,63
Sur opérations en capital			2 455,89	0,79	4 458,73	1,60	-2 003	-44,92
Reprises sur provisions et transferts de charges								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			3 930,09	1,27	69 639,31	24,99	-65 709	-94,35
Total des produits exceptionnels (IV)			***7 793,65***	2,51	***100 348,06***	35,01	***-92 555***	-92,22
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***2 165 446,68***	697,24	***2 053 089,08***	736,75	***112 357***	5,47
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			***-68 738,32***	-22,12	***-4 653,84***	-1,65	***-64 085***	N/S
TOTAL GENERAL			***2 234 185,00***	719,36	***2 057 742,92***	738,42	***176 443***	8,57
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières					4 500,40	1,61	-4 500	-100,00
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			48 182,50	15,51	52 440,29	18,82	-4 258	-8,11
Services extérieurs			189 361,29	60,97	193 289,24	69,36	-3 928	-2,02
Autres services extérieurs			240 219,94	77,35	222 638,04	79,89	17 581	7,90
Impôts, taxes et versements assimilés			100 118,36	32,24	126 074,41	45,24	-25 956	-20,58
Salaires et traitements			1 092 721,86	351,84	990 417,36	355,41	102 304	10,33
Charges sociales			465 246,33	149,80	408 081,07	146,44	57 165	14,01

ASSOCIATION CERESA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — Présenté en Euros — Edité le 10/04/2015

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	11 148,19	3,59	10 835,81	3,89	313	2,89
Dotations aux provisions						
Autres charges	35,10	0,01	378,73	0,14	-343	-90,73
Total des charges d'exploitation (I)	***2 147 033,57***	691,31	***2 008 655,35***	720,80	***138 378***	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change			50,17	0,02	-50	-100,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)			***50,17***	0,02	***-50***	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	15 719,59	5,06	12 763,80	4,58	2 956	23,16
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			3 890,00	1,40	-3 890	-100,00
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	71 431,84	23,00	32 383,60	11,62	39 048	120,58
Total des charges exceptionnelles (IV)	***87 151,43***	28,06	***49 037,40***	17,60	***38 114***	77,72
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***2 234 185,00***	719,38	***2 057 742,92***	738,42	***176 443***	8,57
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	***2 234 185,00***	719,38	***2 057 742,92***	738,42	***176 443***	8,57

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Commissaire aux Comptes DB CONSULTANT

ASSOCIATION CERESA

Annexes aux comptes annuels

Commissaire aux comptes D.B CONSULTANT

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 857 308,04 E.

Le résultat net comptable est une perte de 68 738,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2015 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées (hors dérogatoires) : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

DROITS ACQUIS PAR LES SALARIES AU TITRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (DIF) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.
Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2790 heures, soit 26 588 euros (taux allocation horaire 9,53 euros).

Les provisions pour risques à la clôture de l'exercice sont destinées à couvrir les risques liés aux litiges prud'homaux. Elles ont été actualisées en fonction des résultats des jugements connus au jour de l'établissement des comptes annuels.

Les provisions pour charges sont destinées à couvrir les charges liées à des frais spéciaux de formation dispensées par Mme Rogé, directrice du Ceresa, conformément à la décision du conseil d'administration du 21/12/2012.

Commissaire aux comptes D B CONSULTANT

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 231 690

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	197 313	9 394		206 707
Immobilisations financières	25 173	1 070	1 260	24 983
TOTAL	**222 486**	**10 464**	**1 260**	**231 690**

Amortissements et provisions d'actif = 53 739

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	42 590	11 149		53 739
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**42 590**	**11 149**		**53 739**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains sessad tlse	122 996	0	122 996	Non amortiss.
Aai/sol d'autrui sessad tlse	12 911	7 237	5 674	10 ans
Materiel-sessad toulouse	3 854	3 105	749	de 4 à 5 ans
Aai locaux sessad tlse	4 227	3 063	1 163	de 5 à 7 ans
Materiel transport trampoline	11 352	8 602	2 750	de 1 à 5 ans
Mat. bureau & info trampoline	1 691	705	986	de 4 à 5 ans
Mat.bureau&info sessad tlse	12 522	9 181	3 341	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau -ue	3 388	231	3 157	de 4 à 5 ans
Mobilier trampoline	752	730	21	de 4 à 5 ans
Mobilier sessad tlse	28 506	20 677	7 829	de 4 à 5 ans
Mobilier- ue tlse	4 510	208	4 302	de 4 à 5 ans
TOTAL	**206 707**	**53 739**	**152 968**	

Etat des créances = 298 759

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 983		24 983
Actif circulant & charges d'avance	273 776	273 776	
TOTAL	**298 759**	**273 776**	**24 983**

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 358

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 303
Disponibilités	55
TOTAL	**4 358**

Charges constatées d'avance = 10 038

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan passif

Provisions = 173 940

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	100 000				100 000
Provisions pour risques & charges	86 030		12 090		73 940
TOTAL	**186 030**		**12 090**		**173 940**

Etat des dettes = 365 341

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	23	23		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	122 708	122 708		
Dettes fiscales & sociales	218 923	218 923		
Dettes sur immobilisations	842	842		
Autres dettes	21 780	21 780		
Produits constatés d'avance	1 065	1 065		
TOTAL	**365 341**	**365 341**		

Charges à payer par postes du bilan = 127 107

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	23
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	105 305
Autres dettes	21 780
TOTAL	**127 107**

Produits constatés d'avance = 1 065

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Commissaire aux comptes DB Consultant

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 310 573

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	633	0,20 %
Prestations de services	307 765	99,10 %
Produits des activités annexes	2 175	0,70 %
TOTAL	**310 573**	**100.00 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations complémentaires

Les membres du conseil d'administration du CERESA ne bénéficient d'aucune rémunération en leur qualité de dirigeant de l'association.

Commissaire aux comptes D B CONSULTANT

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 358

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir	*4 303*
TOTAL	**4 303**

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Int courus a recevoir trampoline	*14*
Int courus a recevoir toulouse	*20*
Int courus a recevoir lot	*21*
TOTAL	**55**

Charges constatées d'avance = 10 038

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	1 264
Loyers constates d'avance	5 568
Maintenance constatee d'avance	268
Location materiel d'avance	997
Charges const.d'avance - edf	280
Charges const.d'avance - eau	53
Charges const.d'avance - assurances	1 607
TOTAL	**10 038**

Charges à payer = 127 107

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus a payer	*23*
TOTAL	**23**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour conges payes	*71 676*
Charges sociales sur conges payes	*30 103*
Etat charges a payer	*3 526*
TOTAL	**105 305**

Autres dettes	Montant
Charges a payer diverses	*1 953*
Frais deplacements a payer	*21*
Cougnaud demontage locaux sessad	*6 000*
Charges a payer-edf	*3 464*
Hono orthophonistes a payer	*621*
Honoraires divers a payer	*9 420*
Charges a payer-tel	*100*
Charges a payer-carburant	*200*
TOTAL	**21 780**

Produits constatés d'avance = 1 065

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance	*1 065*
TOTAL	**1 065**

Commissaire D B CONSULTANT aux comptes

ASSOCIATION CERESA

Tableau des fonds dédiés

Commissaire aux comptes D B CONSULTANT

Tableau des fonds dédiés

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2014

SESSAD TOULOUSE

TABLEAU DES FONDS DEDIES

Année de Perception des Fonds	Intitulés	N° de compte	Fonds Recus durant l'Exercice	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
19/10/2013	CNR SARS-Gratification stagiaires	*194 003*		863,89	863,89		
17/10/2014	CNR ARS TLSE-Formation Autisme-Frais stagiaires	*194 013*	2 856,00		2 212,40	643,60	643,60
17/10/2014	CNR ARS TLSE-Formation Autisme		23 901,00		23 901,00		
17/10/2014	CNR ARS TLSE-Déménagement et travaux nouveaux locaux	*194 023*	68 788,24			68 788,24	68 788,24
TOTAUX SESSAD		-	95 545,24	863,89	26 977,29	69 431,84	69 431,84

Compte 748000 de l'exercice	Compte 789000 de l'exercice	Compte 689400 de l'exercice

SESSAD LOT

TABLEAU DES FONDS DEDIES

Année de Perception des Fonds	Intitulés	N° de compte	Fonds Recus durant l'Exercice	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
2010	SESSAD Lot- Installation	194 001		7 104,78	1 316,24		5 788,54
17/10/2014	ARS LOT-CNR Evaluation Interne		7 000,00		7 000,00		
17/10/2014	ARS LOT-CNR Stagiaires		1 072,00		1 072,00		
TOTAUX SESSAD		-	8 072,00	7 104,78	9 388,24		5 788,54

Compte 748000 de l'exercice		Compte 789402 de l'exercice	

TRAMPOLINE

TABLEAU DES FONDS DEDIES

Année de Perception des Fonds	Intitulés	N° de compte	Fonds Recus durant l'Exercice	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
2011	CAISSE EPARGNE - Semaines Loisirs	*195 002*		4 805,78	1 749,96		3 055,82
2013	FONDATION ORANCE - Aide aux aidants	*194 002*		8 681,44			8 681,44
03/10/2014	SARL VALLEES ET TERROIRS- Projet Construction	*195 012*	2 000,00			2 000,00	2 000,00
TOTAUX TRAMPOLINE			2 000,00	13 487,22	1 749,96	2 000,00	13 737,26

	Compte 748011 de l'exercice	Compte 789003 de l'exercice	Compte 689500 de l'exercice
TOTAUX CUMULES	97 545,24	38 115,49	71 431,84

D.B. CONSULTANT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

CERESA

Centre Régional d'Education de Services pour l'Autisme
Association loi du 1er juillet 1901

Soutien à l'éducation et à l'accompagnement des enfants autistes

SIÈGE SOCIAL : 60, chemin du commandant LE GOFF
31 100 TOULOUSE

N° Préfecture : W313008947
S.I.R.E.T. : 484 529 862 000 27
N.A.F. : 8899 B

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Sur les conventions visées par l'article L.612-5 du code de commerce

Exercice social du 01.01.2014 au 31.12.2014

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 36.500 euros
39, avenue Augustin Malroux - 81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 72 07 89 – Télécopie : 05 63 72 29 37 – Email : dbconsultant@dbconsultant.fr

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice social du 01.01.2014 au 31.12.2014

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION 1 :

Dirigeant concerné
Mme ROGE Bernadette, Directrice

Nature
Contrat de travail

Objet et modalités

Mme ROGE est directrice cadre salariée de l'Association CERESA, au coefficient 1113,500, en référence à la convention collective des Etablissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (3116).

Montant

Le montant des rémunérations brut versées sur l'exercice clos au 31/12/2014 est de 34.719,33 euros.

CONVENTION 2

Dirigeant concerné

Mme REVERTE Emilie, Directrice adjointe

Nature

Contrat de travail

Objet et modalités

Mme REVERTE est directrice adjointe, cadre salariée de l'Association CERESA, au coefficient 875,500, en référence à la convention collective des Etablissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (3116).

Montant

Le montant des rémunérations brut versées sur l'exercice clos au 31/12/2014 est de 39.549 euros.

Fait à CASTRES
Le 13 mai 2015

Dominique BOUTES
Commissaire aux comptes